

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°15 Congés,

n°15

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 401 du 30/04/1930

Date de publication

24 avril 1930

Date du numéro

30 avril 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois, à passer en France, est accordé à M. Philibert (Georges), chef de bureau de 1 classe des secrétariats généraux des colonies